



LA UNE

## Appel de Strasbourg (II) : La démocratie est en danger Par

Nous, enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs, personnels administratifs et techniques de l'Université de Strasbourg, étudiants et jeunes chercheurs, nous nous adressons à l'opinion publique, à notre représentation nationale, aux partis politiques, aux organisations syndicales, aux instances européennes et à l'ensemble des médias pour qu'ils entendent, soutiennent et relayent notre appel.

Trois mois après la publication de l'Appel de Strasbourg (<http://appeldestrasbourg.unistra.fr>), après huit semaines de grève et de multiples manifestations, nous observons que la mobilisation la plus importante, la plus unanime et la plus longue de ces quarante dernières années continue d'être ignorée par le gouvernement et demeure encore mal connue par l'opinion publique. Aussi nous tenons à afficher notre soutien aux médias et aux journalistes qui ont le courage de dénoncer les nombreuses violences policières dont notre mouvement est la victime ainsi que les mensonges du gouvernement qui conduisent aujourd'hui à une grave désinformation. Celle-ci tend à travestir la force de notre mobilisation, la clarté de nos revendications et la teneur réelle des réformes imposées. Malgré les affirmations péremptoires de Valérie Pécresse et Xavier Darcos, toute la population de notre pays doit savoir qu'à ce jour aucun dossier n'est réglé, malgré quelques concessions à la marge :

- la logique du décret réécrit sur le statut des enseignants-chercheurs reste celle du texte initial ( ce qui a été admis par Claude Guéant lui-même)
- M. Darcos essaye d'échanger un moratoire sur le contenu des concours contre une application immédiate de la réforme de la formation des enseignants
- aucune avancée n'a été obtenue dans le dossier du démantèlement des organismes publics de recherche, ni dans les autres dossiers portés par notre mouvement (contrat doctoral unique, individualisation de carrières des personnels administratifs et techniques, externalisation des tâches...)
- les gels de suppressions de postes pour 2010 et 2011 ne sont que des promesses qui n'impliquent ni retour sur les suppressions de 2009, ni réponse à notre demande d'un plan de création d'emplois statutaires scientifiques.

Le combat que les médias ont à mener et que certains d'entre eux ont entrepris est le même que le nôtre : la défense de liberté d'expression et de la libre circulation des idées contre un gouvernement qui pratique l'artifice, la manipulation et l'intimidation. Nous l'affirmons avec gravité : la démocratie est en danger. Usant de tous les moyens de pression et de répression à sa disposition, notre gouvernement se sert du dossier universitaire comme d'un laboratoire préparant l'extension d'une politique régressive dans

tout le service public d'éducation, et au-delà, dans l'ensemble de la fonction publique et dans les associations qui assurent des missions d'intérêt public.

Aussi nous prenons à témoin toute la population de notre pays de ce que notre gouvernement ne sait répondre que par un grave déni de démocratie, par une irresponsable obstination à faire passer de mauvaises réformes quel qu'en soit le prix, et par un refus incompréhensible d'entendre notre colère légitime et notre force de proposition.

Avec tous ceux qui nous soutiennent depuis des mois dans notre combat, avec les parents d'élèves, les élèves et les étudiants, avec toute la communauté d'enseignement et de recherche, de la maternelle à l'Université, qui s'est mobilisée massivement le 19 mars et encore le 2 avril, nous demandons solennellement à notre représentation nationale et à tous nos élus de relayer enfin, dans toutes les instances et assemblées, notre double demande d'un retrait sans délais de toutes les réformes contestées et de l'ouverture du grand débat national que le monde de l'Enseignement et de la Recherche est en droit d'attendre. Nous formulons également une demande pressante aux organisations syndicales, et en particulier à leurs directions respectives, afin qu'elles s'abstiennent de brader nos revendications dans une mascarade de négociations qui aggravent l'illisibilité et l'inapplicabilité de réformes mal conçues dans la plus grande précipitation. Nous les appelons à soutenir explicitement les motions de la Coordination Nationale des Universités qui exigent depuis deux mois le retrait pur et simple des réformes incriminées.

Nous interpellons enfin la Commission Européenne ainsi que les parlementaires européens afin qu'ils se mettent à l'écoute des aspirations et des demandes de tous ces enseignants, chercheurs et étudiants européens qui n'acceptent plus aujourd'hui, ni le sacrifice des Humanités et des Sciences Humaines et Sociales sur l'autel de l'« Economie de la connaissance », ni la dépendance accrue de la recherche scientifique aux seules lois de la rentabilité, du marché et de l'industrie. Nous nous adressons à tous les partis politiques et tous les candidats aux élections européennes pour qu'ils se saisissent des questions de l'enseignement et de la recherche et prennent clairement position sur les réformes en cours, sur la nocivité de la loi LRU et de ses conséquences en chaîne, et sur l'entreprise de destruction massive du service public engagée par le gouvernement français.

Le collectif des Appels de Strasbourg

*Cet appel est proposé aux signatures collectives (coordinations, associations, collectifs, sociétés savantes, etc...). Un troisième Appel de Strasbourg est en cours de rédaction et paraîtra la semaine du 6 avril.*



Contact pour envoi des signatures collectives : [appel@alinda.u-strasbg.fr](mailto:appel@alinda.u-strasbg.fr)

n/c n/c n/c n/c n/c n/c n/c n/c

**Directeur de la publication** : Edwy Plenel

**Directeur éditorial** : François Bonnet

**Directrice général** : Marie-Hélène Smiéjan

**Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).**

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007. Capital social : 1 958 930 €. Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : en cours.

Conseil de direction : François Bonnet, Jean-Louis Bouchard, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa ; Société des Amis de Mediapart.

**Rédaction et administration** : 8 passage Brulon 75012 Paris

**Courriel** : [contact@mediapart.fr](mailto:contact@mediapart.fr)

**Téléphone** : + 33 (0) 1 44 68 99 08

**Télécopie** : + 33 (0) 1 44 68 01 80 ou 01 90

**Propriétaire, éditeur et prestataire des services proposés sur ce site web** : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 1 958 930 euros, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

**Abonnement** : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : [serviceabonnement@mediapart.fr](mailto:serviceabonnement@mediapart.fr). Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.